



MINISTÈRES TRANSITION ÉCOLOGIQUE COHÉSION DES TERRITOIRES MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Projet de groupe de travail CNIG

Mise en place d'un GT ERP

Constats

- La dématérialisation des procédures administratives, la transformation numérique du pays s'accélèrent
- Les textes de loi s'emparent du sujet :
 - Transports avec la LOM avec le cadrage des données transports (collecte, format, etc)
 - Les ERP avec le CGCT qui, depuis 2015, demande aux communes de lister les ERP accessibles sur leur territoire :

La commission communale et la commission intercommunale pour l'accessibilité tiennent à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire communal ou intercommunal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées. (Article L.2143-3)

- Existent d'ores et déjà pléthores de bases de données décrivant les ERP, chacune à leur manière et chacune avec sa méthode d'identification
 - Fragmentation
 - Absence d'harmonisation

Besoins

- Formater et standardiser la description générique d'un ERP :
 - harmoniser les pratiques, les bases de données existantes et à venir
 - Améliorer les conditions de circulation et de partage des données
- S'assurer que cette description répond à l'ensemble des besoins d'information générique des acteurs
 - « Universalité » des informations
 - Préalable à la création éventuelle future d'une base de données unique nationale

GT ERP

- Rassemble une pluralité d'acteurs concernés :
 - Thématiques (accessibilité, sécurité incendie, finances publiques)
 - Publics (ministères, collectivités) et privés (acteurs économiques)
- Définit :
 - la liste d'informations
 - Un format, une valeur d'attribut pour chacune d'elles